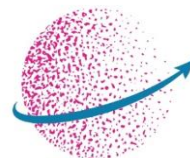


ASSURANCE LOISIRS CONFORT



ASSUREVER
assure vos voyages



LES + DE VOTRE ASSURANCE

- **Annulation pour toutes causes justifiées**
- Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle
- **Protection Sanitaire incluse (Multirisque)**
- Garantie Retour impossible incluse
- Une réduction de 20 % à partir de la 4^{ème} personne
- La possibilité de mettre jusqu'à 9 personnes par contrat



LES TARIFS

Tarifs TTC par personne

Prix du voyage moyen par personne*	Multirisque "Confort"	Annulation "Confort"
Jusqu'à 350 €	34 €	18 €
De 351 € à 700 €	48 €	26 €
De 701 € à 1 200 €	68 €	38 €
De 1 201 € à 2 000 €	90 €	52 €
De 2 001 € à 4 000 €	110 €	60 €
De 4 001 € à 16 000 €**	5 %	4 %
Option Protection Sanitaire	Incluse	-
Réduction Famille / Groupe d'amis	- 20% de la 4 ^{ème} à la 9 ^{ème} personne	

* La prime par personne est déterminée selon le prix moyen du voyage (exemple : 2 adultes à 800 € par personne et 1 enfant à 300 €, soit un prix moyen de 633 € par personne = une prime de 48 € par personne en Multirisque "Confort").

** Prime en % du prix du voyage TTC par personne.



INFOS +

Durée maximum du séjour **31 jours**
Nombre d'assurés par contrat **9 personnes maximum**
Territorialité **monde entier (sauf stipulation contraire)**

IMPORTANT

- ✓ Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.
- ✓ Sur un même contrat, tous les assurés doivent avoir souscrit la même formule.



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne	Multirisque "Confort"	Annulation "Confort"
ANNULATION DE VOYAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Maladie, accident ou décès Annulation en toutes causes justifiées Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination Annulation en cas de grève du personnel de la compagnie aérienne 	<ul style="list-style-type: none"> 16 000 € / personne et 40 000 € / événement Aucune franchise Franchise de 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne 	■	■
VOL MANQUE			
<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 h 	<ul style="list-style-type: none"> Maxi. 50 % du montant du forfait ou 80 % du vol sec 	■	■
RETARD AERIEN			
<ul style="list-style-type: none"> Retard > 4 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 10 % du montant du voyage (250 € maximum) 	■	
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS			
<ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte <ul style="list-style-type: none"> Franchise uniquement en cas de dommage aux valises Frais de reconstitution des documents d'identité Retard de livraison des bagages > 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 2 000 € / personne et 10 000 € / événement 50 € / valise 150 € / personne Indemnité forfaitaire de 150 € / personne 	■	
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR			
<ul style="list-style-type: none"> Suite à un retour anticipé Suite à un rapatriement médical 	<ul style="list-style-type: none"> Prorata temporis Valeur du voyage initial 	■	
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Capital décès ou invalidité permanente 	<ul style="list-style-type: none"> 7 500 € maxi. / personne et 70 000 € maxi. / évén. 	■	
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER			
<ul style="list-style-type: none"> Dommages corporels, matériels et immatériels (franchise 75 € / sinistre) 	<ul style="list-style-type: none"> 1 000 000 € maximum / événement 	■	
RETOUR IMPOSSIBLE			
<ul style="list-style-type: none"> Frais de prolongation de séjour <ul style="list-style-type: none"> Franchise d'1 nuit 	<ul style="list-style-type: none"> 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits) 	■	
ASSISTANCE RAPATRIEMENT			
<ul style="list-style-type: none"> Transport / Rapatriement Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants Présence hospitalisation Prolongation de séjour Frais médicaux à l'étranger Urgences dentaires <ul style="list-style-type: none"> Franchise frais médicaux et urgences dentaires Rapatriment du corps Frais funéraires 	<ul style="list-style-type: none"> Frais réels Billet retour + taxi Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) 80 € / jour (maximum 10 jours) 150 000 € / personne 160 € / personne 30 € / personne / événement Frais réels 2 500 € / personne 	■	
RETOUR ANTICIPE			
<ul style="list-style-type: none"> En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel En cas d'attentat survenant à destination ou de sinistre au domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Billet retour + taxi Billet retour + taxi 	■	
ASSISTANCE VOYAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale Prise en charge des honoraires d'avocat Frais de recherche et de secours en mer et en montagne 	<ul style="list-style-type: none"> 15 000 € / personne 3 000 € / personne 7 500 € / personne 	■	
PROTECTION SANITAIRE			
<ul style="list-style-type: none"> Annulation pour maladie suite épidémie ou pandémie 30j avant le départ Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température et test + Rapatriment médical en cas d'épidémie ou de pandémie Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie Frais hôteliers suite retour impossible ou mise en quarantaine 	<ul style="list-style-type: none"> 16 000 € / personne et 40 000 € / événement 16 000 € / pers. et 40 000 € / évén. (franchise 10%) Frais réels 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne) 150 € / nuit (maximum 14 nuits) 	■	

■ Inclus

202110D2B - 14073 - v10.2021 - MPL - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, chartes graphiques et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.



TSA 72218
18239 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages